



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Lutte contre l'exclusion

Question au Gouvernement n° 2392

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Serge Janquin.

M. Serge Janquin. Monsieur le Premier ministre, revenant sur la question précédente, je dirai que, puisqu'une instruction est en cours, laissons-la se poursuivre (« Ah ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre), comme je l'espère, se poursuivra normalement l'instruction des affaires dont le juge Halphen est saisi depuis si longtemps ! (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

Monsieur le Premier ministre, en 1995, le Président de la République faisait de grandes promesses électorales. Il nous parlait d'une France blessée, et ajoutait que l'autre France ne pouvait pas rester indifférente.

Aujourd'hui, après deux ans de tergiversations, vous nous présentez enfin un texte dit de « renforcement de la cohésion sociale ».

M. Christian Dupuy. Il est vrai que ce n'est pas vous qui l'avez présentée !

M. Serge Janquin. Vous, monsieur le Premier ministre, dont la politique ne cesse de créer plus de précarité, vous qui multipliez les cadeaux fiscaux aux riches (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre), vous oubliez de donner à cette grande ambition les moyens financiers qui permettraient sa réalisation. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. le président. Je vous en prie, mes chers collègues !

M. Serge Janquin. Pis, les seuls moyens financiers dégagés le sont sur l'allocation spécifique de solidarité, c'est-à-dire sur les chômeurs en fin de droits. Vous osez faire financer la grande misère par la pauvreté !

Monsieur le Premier ministre, quand appellerez-vous enfin l'autre France, la France riche, à faire preuve de solidarité, à apporter sa contribution financière à la lutte contre l'exclusion ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail et des affaires sociales.

M. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur Janquin, il est facile de critiquer une démarche qui n'avait pas été initiée par vos soins en son temps et qui l'est par le Gouvernement aujourd'hui ! (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Claude Bartolone. Et le RMI ?

M. le ministre du travail et des affaires sociales. Ce seront 3 milliards qui seront versés, au titre de la loi relative au renforcement de la cohésion sociale rien que pour l'année 1997 : 1,7 milliard sur le budget du logement, 300 millions de mesures nouvelles sur celui des affaires sociales, 500 millions en provenance du Fonds social européen, 400 millions résultant d'un réaménagement à venir des règles de cumul de l'ASS.

Avec ce texte, dont nous allons débattre...

M. Jean-Pierre Brard. Vous vous accrochez !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. ... avec, je l'espère, tout le sérieux qui convient, et qui a le triple avantage de se vouloir une loi de prévention, une loi pluriannuelle et une loi qui aborde tous les problèmes !... (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Jean-Yves Le Deaut. Ca ne coute pas cher ?

M. Didier Boulaud. Un plat de lentilles !

M. le president. Allons, allons !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. ... c'est un peu la nation qui se fixera un pacte de solidarite en vertu duquel, au fur et a mesure que l'economie francaise guerira de ses deficits et ira mieux, les plus vulnerables et les plus fragiles auront la priorite.

Voila ce que signifie le grand pacte que nous allons essayer d'evoquer ensemble tout a l'heure dans un climat qui, je le souhaite, exclura les querelles partisans. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. Christian Bataille. Charite, charite !

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Serge Janquin.

M. Serge Janquin. Monsieur le Premier ministre, revenant sur la question precedente, je dirai que, puisqu'une instruction est en cours, laissons-la se poursuivre («Ah !» sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre), comme je l'espere, se poursuivra normalement l'instruction des affaires dont le juge Halphen est saisi depuis si longtemps ! (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

Monsieur le Premier ministre, en 1995, le President de la Republique faisait de grandes promesses electorales. Il nous parlait d'une France blessee, et ajoutait que l'autre France ne pouvait pas rester indifferente.

Aujourd'hui, apres deux ans de tergiversations, vous nous presentez enfin un texte dit de «renforcement de la cohesion sociale».

M. Christian Dupuy. Il est vrai que ce n'est pas vous qui l'avez presente !

M. Serge Janquin. Vous, monsieur le Premier ministre, dont la politique ne cesse de creer plus de precarite, vous qui multipliez les cadeaux fiscaux aux riches (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre), vous oubliez de donner a cette grande ambition les moyens financiers qui permettraient sa realisation. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

M. le president. Je vous en prie, mes chers collegues !

M. Serge Janquin. Pis, les seuls moyens financiers degages le sont sur l'allocation specifique de solidarite, c'est-a-dire sur les chomeurs en fin de droits. Vous osez faire financer la grande misere par la pauvrete !

Monsieur le Premier ministre, quand appellerez-vous enfin l'autre France, la France riche, a faire preuve de solidarite, a apporter sa contribution financiere a la lutte contre l'exclusion ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le president. La parole est a M. le ministre du travail et des affaires sociales.

M. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur Janquin, il est facile de critiquer une demarche qui n'avait pas ete initiee par vos soins en son temps et qui l'est par le Gouvernement aujourd'hui ! (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Claude Bartolone. Et le RMI ?

M. le ministre du travail et des affaires sociales. Ce seront 3 milliards qui seront verses, au titre de la loi relative au renforcement de la cohesion sociale rien que pour l'annee 1997: 1,7 milliard sur le budget du logement, 300 millions de mesures nouvelles sur celui des affaires sociales, 500 millions en provenance du Fonds social europeen, 400 millions resultant d'un reamenagement a venir des regles de cumul de l'ASS.

Avec ce texte, dont nous allons debattre...

M. Jean-Pierre Brard. Vous vous accrochez !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. ... avec, je l'espere, tout le serieux qui convient, et qui a le triple avantage de se vouloir une loi de prevention, une loi pluriannuelle et une loi qui aborde tous les problemes !... (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Jean-Yves Le Deaut. Ca ne coute pas cher ?

M. Didier Boulaud. Un plat de lentilles !

M. le president. Allons, allons !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. ... c'est un peu la nation qui se fixera un pacte de solidarite en vertu duquel, au fur et a mesure que l'economie francaise guerira de ses deficits et ira mieux, les plus vulnerables et les plus fragiles auront la priorite.

Voila ce que signifie le grand pacte que nous allons essayer d'evoquer ensemble tout a l'heure dans un climat qui, je le souhaite, exclura les querelles partisans. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. Christian Bataille. Charite, charite !

Données clés

Auteur : [M. Janquin Serge](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2392

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 avril 1997, page 2453

Réponse publiée le : 16 avril 1997, page 2453

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 16 avril 1997